

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 20 NOVEMBRE 2017**

**Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,**  
**en présence de :** Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX -  
Christine NEVOIT- Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Marie-Lise MEYNARD -  
Angélique BINET

**Absent excusé :** Géraud de LAFFON

(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Le Conseil Municipal :

- 1) à l'unanimité, valide la vente de stères de bois à Mme Christine NEVOIT ;
- 2) par 9 voix Pour et 1 abstention :
  - approuve la participation au RASED pour le somme de 1,50 € par élève de la commune inscrit en cycle primaire,
  - approuve la centralisation des contributions et la gestion du budget du RASED par la Commune de Luynes,
  - approuve le projet de convention avec la Commune de Luynes et autorise le Maire à la signer ;
- 3) entend l'avancement du projet d'aménagement du centre-bourg et notamment l'aménagement du Parc Plailly ;
- 4) accepte qu'un arrêté du Maire précise que le stationnement est gratuit pour une durée minimum de deux ans, au droit de la borne de recharge pour véhicules électriques ;
- 5) réfléchit au montant de la rémunération du futur Agent Recenseur ;
- 6) accepte que les agents techniques suive la formation AIPR (Agents Intervenant à Proximité des Réseaux) applicable au 1<sup>er</sup>/01/2018 ;
- 7) accepte le projet de mise en vente du car scolaire via la convention signée entre la CC TOVAL et un site d'enchères spécialisé pour les collectivités locales ;
- 8) prend connaissance de l'avancement des travaux d'entretien de la Lande de St-Philbert et de la réalisation d'un point Incendie dans ce secteur forestier.

Fait à Gizeux, le 22 novembre 2017

Le Maire,

**Thierry BEAUPIED**